



Note après mission sur le renforcement de la gestion, du suivi et du contrôle des exonérations et des régimes suspensifs auprès de la Direction générale des douanes et des droits indirects, République du Tchad, du 2 au 13 novembre 2020

Une mission à distance de renforcement de capacité en administration des douanes, dirigée par M. Yves BOUYER, expert en administration douanière du FMI, s'est déroulée du 2 au 13 novembre 2020. La mission avait pour objectifs : 1) d'identifier les points de blocage de la mise en œuvre des mesures préconisées par les précédentes missions sur le thème évoqué ci-dessus ; 2) d'identifier des actions supplémentaires ciblées et à caractère pratique ; 3) d'appuyer le renforcement des contrôles de l'utilisation après dédouanement des biens qui ont été importés en régime d'exonération ou suspensifs, et 4) de faire une évaluation d'impact du COVID 19 et des mesures prises.

Les renseignements statistiques ainsi que des données liées au contrôle des exonérations et des régimes suspensifs nécessaires n'étaient pas disponibles et la mission s'est limitée à partager les meilleures pratiques ainsi que les prochaines étapes à faire pour le suivi et la gestion des exonérations au Tchad. L'évaluation de l'impact du COVID 19 sur les échanges commerciaux au Tchad n'a pas pu être réalisée faute de données statistiques.

Lors de la mission, les autorités tchadiennes ont fait de leur souhait d'obtenir au plus vite une aide à la migration de son système informatique SYDONIA++ vers SYDONIA WORLD.